

Délibération relative à la régularisation des Primes pour Charges Administratives de l'équipe présidentielle

Période Avril-Août 2012 de l'année universitaire 2011 / 2012

1) Rappel de la délibération du CA du 24 février 2012

Le contexte de cette année universitaire 2011/2012 se caractérise ... par le renouvellement des conseils centraux et l'élection d'un nouveau président qui est susceptible de modifier le projet de répartition des PCA qui doit donc être envisagé comme un engagement pour les seuls 7 premiers mois de l'année universitaire.

Compte tenu de la difficulté d'appréhender l'évolution du dossier des PCA dans le contexte électoral de cette année universitaire, le travail présenté en février 2012 se concentrait essentiellement sur le volet des PRP et des modulations de service.

Primes de Charges Administratives

Les propositions de montants d'attribution, soumises à la validation du Conseil des études et de la vie universitaire du 16 février 2012 et du Conseil d'Administration du 24 février 2012 étaient les suivantes :

Primes de charges administratives Année 2011/2012	Montant annuel en €
Vice-présidents des 3 conseils	7 500
Vice-présidents délégués	4 500

Par délibération du CA Réduit, dans sa séance du 13 juillet 2012, les PCA servis aux membres de l'équipe présidentielle n'ont été versées que pour une période allant du 1^{er} septembre 2011 au 31 mars 2012.

La présente délibération vise donc à traiter la période du 1^{er} avril au 31 août 2012.

Cette période ayant été marquée par les conséquences de l'annulation de l'élection du Président par décision du Tribunal Administratif en date du 24 mai 2012, annulation ayant elle-même entraînée l'annulation des élections des vice-présidents, les fonctions de Vice-Présidents statutaires ou délégués n'ont été que pour partie assurées dans le cadre institutionnel prévu par la délibération du CA de février 2012.

Il est donc proposé au vote du Conseil, sur la base d'une approche privilégiant la continuité de la nature de la mission exercée, de créer une catégorie sui generis de PCA correspondant aux fonctions de Vice-Président, qu'elles aient été exercées en tant que VP ou en tant que chargé de mission, auxquelles seront associées des PCA d'un montant identique à ceux votés par le CA en février 2012. Enfin, il est proposé de créer une catégorie exceptionnelle de PCA correspondant à la fonction de chargé de mission aux affaires générales, créée par décision conjointe des autorités de tutelle et de l'administrateur provisoire de l'université, dont le montant sera aligné sur la prime servie au Président d'université.

L'ensemble de ces propositions est résumé dans le tableau ci-dessous :

Primes de charges administratives Période avril/août 2012 :	Montant en €
Chargé de mission aux affaires générales (juin/août 2012)	6 900
VP / Chargés de missions « Conseils »	3 125
VP Délégués / Chargés de mission « délégués »	1 875